

Image not found or type unknown



## Liquidation des biens mobiliers d'une parente défunte.

Par **Fergus**, le **23/07/2012** à **19:55**

Bonjour,

J'ai à charge de liquider la succession d'une parente défunte.

Afin de restituer son appartement au bailleur, j'ai envisagé de faire vendre ses meubles et appareils divers aux enchères. Je ne sais malheureusement pas trop comment m'y prendre, à qui et où m'adresser.

J'ai besoin de vos conseils pour effectuer cette démarche.

Merci

Cordialement

Fergus